

ABONNEMENT

Saumur	
En an.	18 fr.
Six mois.	9
Trois mois.	4 50
Poste	
En an.	20
Six mois.	10
Trois mois.	5

On s'abonne
A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : M. Jean DASSY

INSERTIONS

Annonces, la ligne....	20
Réclames, —	30
Faits divers —	75

RESERVES SONT FAITES

In droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne
A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continué jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.
Un trimestre commencé sera dû.

Voir les Dernières Nouvelles à la fin de la 5^e page.

SAUMUR, 10 MARS

« Laissez-donc le gouvernement tranquille »

— Laissez-donc le gouvernement tranquille ! a dit mercredi le Président de la Cour à M. Charles de Lesseps qu'il interrogeait.

Et M. de Lesseps a répondu :

— Je ne demande pas mieux que de laisser le gouvernement, mais qu'il nous laisse aussi ! C'était bien riposter et dégager la philosophie de l'affaire.

Oui, il est bien plus que jamais clair, après l'interrogatoire de M. de Lesseps, que les hommes du gouvernement et leurs amis se sont précipités sur l'affaire de Panama pour en tirer tout le profit possible. Le souvenir revient de cette autre parole de M. de Lesseps faisant allusion aux demandes qui sont formulées « au coin d'un bois ».

Pourquoi Cornélius Herz avait-il des exigences si après ? Il y avait deux raisons. D'une part, Herz était le familier de M. Grévy ; ceci était pour le présent ; d'autre part, il était le principal commanditaire de la Justice, journal de M. Clémenceau, auquel, disait-on, était assuré « un bel avenir politique ». Ceci était pour l'avenir. Il ne fallait point se créer des adversaires dans le gouvernement d'aujourd'hui ni dans le gouvernement de demain.

M. de Lesseps a-t-il eu quelques doutes ? Les événements se chargent de les dissiper.

La visite à Mont-sous-Vaudrey en compagnie de Herz lui avait déjà démontré que le crédit dont le financier se targuait n'était point imaginaire.

D'autres faits se produisent.

M. de Lesseps avait entendu dire que les ministres « acceptaient » qu'on vint à leur aide pour couvrir certaines dépenses, et qu'on demandait à des particuliers des services gouvernementaux. Il est fixé lorsque le ministre des travaux publics, M. Baihaut, lui envoie un intermédiaire pour exiger le versement d'un million, faute duquel on ne présentera pas le projet d'émission des obligations à lots.

Entre le vote de la loi et l'émission des obligations, Herz exerce un chantage sur de Reinach et celui-ci sur la Compagnie. M. de Lesseps se refuse au rôle de victime. Qu'arrive-t-il alors ?

Un officier d'ordonnance du ministre de la guerre vient quérir M. de Lesseps. M. de Freycinet lui déclare qu'il lui parle « comme un des gardiens du parti républicain ». L'intérêt de la République exige que M. de Lesseps cède aux exigences de Cornélius Herz. M. de Freycinet fait remarquer incidemment que « deux hommes politiques » on fait près de lui une démarche. On sait que ces deux hommes politiques étaient MM. Ranc et Clémenceau.

M. Charles de Lesseps est obligé de céder à cette pression.

Elle n'est point la seule qui se produise. M. Clémenceau et M. Floquet font mander M.

de Lesseps et insistent pour qu'il cède aux exigences de Cornélius Herz.

M. Floquet ne s'en tient pas là. Un jour, Arton vient, de la part du président du conseil, dire à M. de Lesseps que M. Floquet était désireux de lui voir mettre à sa disposition 300,000 fr. pour lutter contre le boulangisme. Il paraît que les fonds secrets étaient épuisés. M. de Lesseps déclare qu'il ne donnera satisfaction à cette requête que si M. Floquet la lui présente lui-même. Une entrevue a lieu. Elle prouve qu'Arton a dit la vérité. Il s'agit non pas de remettre 300,000 fr. à M. Floquet, mais de remettre pour lui différentes sommes à certaines personnes, jusqu'à concurrence de 300 mille francs. M. de Lesseps cède encore.

Ceci se passait avant le vote de la loi.

Ainsi la pression est incessante. Les personnages les plus considérables interviennent tous dans le même dessin : obliger les détenteurs et les gérants des fonds des actionnaires à en verser une partie pour des intérêts purement politiques.

Que l'argent ou une partie de l'argent ainsi versé ait été employé à corrompre certaines personnalités, c'est un point sur lequel la suite des débats nous fixera sans doute. Mais il est indépendant de celui-ci, désormais bien établi. Le gouvernement, suivant l'énergique expression de l'accusé, « ne laissait pas tranquille » M. de Lesseps. Il exploitait l'affaire de Panama à sa façon, c'est-à-dire à la façon des gens qui arrêtent les voyageurs au coin d'un bois.

Nous ne savons quelles révélations nous réserve la suite des débats, mais, dès leur origine, il résulte déjà des faits qu'il n'est pas besoin de caractériser. Il n'est pas un honnête homme qui puisse hésiter un seul instant sur la qualification à leur donner.

Le procès de corruption

Audience du 9 mars

Interrogatoire de M. Fontane

M. Marius Fontane raconte dans quelles circonstances il est entré en relations avec Blondin, l'envoyé de Baihaut, au sujet du versement d'un million consenti au ministre par cette entremise.

Écœuré par la mise en demeure du ministre, M. Ch. de Lesseps consentit à verser l'argent, mais se refusa à revoir M. Baihaut, s'écriant :

« Je ne veux pas y aller ; ça me répugne ! »

Interrogatoire de M. Baihaut

Celui-ci fait des aveux complets.

« Je suis coupable et ma confession sera complète.... »

« L'idée tentatrice, d'abord repoussée, s'est représentée à ma pensée et, dans une heure de folie, j'oubliai que j'étais un homme public.

« M. Blondin me servit d'intermédiaire. Il fut convenu qu'il aurait une part... »

Il faut avoir entendu exposer par M. Baihaut sa satisfaction d'avoir palpé l'argent du Panama pour s'imaginer jusqu'où peut tomber un homme.

Baihaut s'exprime avec un ton si contraire aux paroles qu'il débite, qu'il inspire dans tout l'auditoire la plus absolue répulsion.

Interrogatoire de M. Blondin

M. Blondin très ému s'exprime en ces termes.

« M. Baihaut m'accuse d'être l'instigateur de sa faute et d'avoir touché soixante-quinze mille francs ; j'affirme que ces deux accusations sont mensongères ».

En passant il donne en terme de bourse aux « nécessités gouvernementales » l'appellation « courante » de « disposition de place. »

Le mot est significatif !

Interrogatoire de M. Sans-Leroy

L'ex-rapporteur de la 8^e commission se défend et s'efforce de légitimer ses actes. Son attitude est de nature à produire sur le jury la plus fâcheuse impression ; à défaut d'arguments, il se jette dans les plus invraisemblables arguties.

Le président : — N'avez-vous pas beaucoup connu Arton ?

R. — Je l'ai à peine vu quelquefois.

D. — On vous dira, au contraire, que vous l'avez fréquenté beaucoup.

R. — C'est une erreur.

D. — Cependant, on lui ouvrait à deux battants les portes du salon de la Paix.

R. — Je n'étais pas président de la Chambre des députés pour les lui fermer.

D. — Et cependant Arton est accusé de corruption à votre endroit.

R. — C'est possible, mais l'accusation ne s'appuie sur aucun fait.

Incident

M. Sans-Leroy, à bout d'arguments, s'écrie : « Je suis le bouc-émissaire sacrifié pour sauver toutes les personnalités auxquelles on s'intéresse. »

Le président lance cette protestation, qui n'a guère d'écho dans l'auditoire : « Mais il n'y a personne à sauver. »

Et Sans-Leroy de continuer :

« J'ai le droit de m'exprimer ainsi, quand je suis détenu et quand, pour la même cause, bien d'autres ont été élargis.

« Et cependant le chiffre imputé aux uns et aux autres n'est pas de nature à établir la culpabilité ou l'innocence. Que l'on soit coupable d'un rapt de quelques francs ou de quelques mille francs, l'immoralité est la même.

M. l'avocat général. — Il y a pourtant, en fait, une différence.

M. Sans-Leroy, avec une expression ironique. — Alors, M. l'avocat général, vous voudrez bien dire quel est le quantum.

Le mot a un tel succès, que toute la salle part d'un franc éclat de rire.

Aussitôt, le président ordonne l'évacuation de la salle qui ne s'exécute point sans difficultés et protestations.

Le calme revenu, le président interpelle ainsi Sans-Leroy :

— L'heure semble venue de dire comment vous justifiez de la somme qui vous libérerait de toute responsabilité vis-à-vis de la Compagnie de Panama.

Sans-Leroy. — J'ai usé du emploi de la dot de ma femme, et je produis un acte notarié.

Le président. — Pourquoi ne l'avez-vous

pas dit au juge d'instruction qui aurait pu rendre une ordonnance de non-lieu.

R. — J'aime mieux l'acquiescement qu'une ordonnance de non-lieu.

Le président. — Sur la liste de Stéphane vous êtes indiqué comme ayant reçu trois cent mille francs.

R. — Je crois qu'Arton s'est vanté d'avoir beaucoup plus souvent donné de l'argent qu'il ne l'a fait réellement. Si la liste de Stéphane n'est pas absolument apocryphe, je puis toutefois affirmer que je n'ai rien reçu.

Interrogatoire de M. Béral

Interrogatoire aussi court qu'insignifiant. Il reconnaît bien avoir touché ; mais il s'étonne qu'on le lui reproche, alors qu'on a écarté du débat des hommes qui en avaient touché au même titre que lui.

M. Béral prétend que Reinach a soldé par ce chèque des services rendus comme ingénieur, mais il ne donne aucune preuve.

Interrogatoire de M. Dugué de la Fauconnerie

Avec la désinvolture qu'on lui connaît, M. Dugué de la Fauconnerie reconnaît avoir reçu un chèque de 25,000 francs, mais en cela il n'a pas fait œuvre de corrompu, étant en rapport d'affaires avec Reinach.

Le président. — Avez-vous quelques pièces justificatives, quelques papiers ?

R. — Je n'ai gardé aucun papier ; je professe que je n'ai pas beaucoup d'ordre.

Etant donné cet interrogatoire, on jugera que l'accusé reste sous le coup du fait qui lui est imputé.

M. Dugué de la Fauconnerie s'étonne qu'on l'ait poursuivi, alors que pour un autre chèque, touché aussi, le gendre de M. de Reinach n'a pas été inquiété. (Sensation.)

Interrogatoire de M. Gobron

M. Gobron, poursuivi pour l'encaissement d'un chèque de vingt mille francs, ne fournit pas plus de justification.

L'ex-député opportuniste prétend, lui aussi, qu'il était en droit de recevoir de l'argent de Reinach pour les entreprises qu'il poursuivait avec lui et que la remise du chèque s'est effectuée, bien après le vote qu'il avait émis en faveur du Panama.

Interrogatoire de M. Antonin Proust

C'est moins sa défense que présente M. Antonin Proust, qu'une attaque violente contre les journaux qui ont révélé ses actes.

Il reconnaît seulement sous titre de sous-participant des entreprises de M. de Reinach pour 2,500 obligations et affirme avoir fait le versement syndical. Reinach lui a restitué cette somme et lui a alloué le bénéfice provenant du syndicat en un chèque de 20,000 francs qui doit être ainsi décomposé :

6,250 francs (somme restituée).

13,750 francs (bénéfice du syndicat).

Le président. — Mais rien ne justifie ce décompte, non plus que votre arrangement avec Reinach.

R. — Je n'ai pas de documents, mais il doit y avoir trace de ces opérations sur les livres de Reinach.

Le président. — Pouvez-vous justifier de ces lettres du baron de Reinach ?

R. — Non, je n'ai pas entretenu avec lui de correspondance.

Le président. — Ainsi vous ne pouvez fournir aucune justification de cette nature.

R. — Non.

Après diverses questions, d'ordre secondaire, le président renvoie à demain l'audition des témoins.

INFORMATIONS

LE BUDGET DE 1893

La Commission des finances du Sénat a entendu les délégués du syndicat de la coulisse-rentes, de la coulisse-valeurs, des employés de la coulisse, des agents de change et les représentants des grands magasins.

A la suite de la déposition de MM. Floquet, Clémenceau, Andrieux, on s'attend à une nouvelle demande en autorisation de poursuites à la Chambre.

GRAND DÎNER ET RÉCEPTION

Le président de la Chambre et M^{me} Casimir-Perier ont donné mardi un grand dîner en l'honneur du corps diplomatique.

La table comprenait 410 couverts.

M^{me} Casimir-Perier avait à sa droite M^{re} Ferrata, nonce apostolique, et à sa gauche Essad-pacha, ambassadeur de Turquie.

Le président de la Chambre avait à sa droite M^{me} la comtesse Hoyos, et à sa gauche M^{me} la marquise de Dufferin.

La soirée s'est terminée par une réception.

LA LÉGION D'HONNEUR

On ne disait pas « un chevalier », sous le premier Empire ; on disait « un légionnaire ». Ce fut la Restauration qui transforma la Légion en Ordre de Chevalerie, et la transformation a duré jusqu'à nous.

LA MORT DE M. BOZÉRIAN

M. Bozérian, sénateur de Loir-et-Cher, est mort hier à son domicile.

Il était né à Paris, en 1825. Il avait été élu le 30 janvier 1876 sénateur de Loir-et-Cher.

L'INSPECTEUR SOUDAIS

On avait annoncé le retour de l'inspecteur principal Soudais, lancé à la poursuite d'Arton.

Le préfet de police dément ces informations. Soudais était à Vienne il y a deux jours et n'est pas rentré à Paris depuis qu'il reoche Arton.

M. HUGO OBERNDORFFER

Le Cercle des chemins de fer vient de faire, sans bruit, une petite exécution qui s'imposait ; il a renvoyé à ses chères études M. Hugo

Oberndorffer, dont on n'a pas oublié le rôle dans l'affaire de Panama.

A LA RECHERCHE D'ARTON

La police française a fait parvenir à la police italienne de nombreuses photographies d'Arton, celles-ci ont été réparties entre les principaux bureaux de police du royaume.

On sait que la maîtresse du fugitif est venue en Italie. Cette circonstance a donné à supposer qu'Arton pouvait s'y trouver aussi ou s'y rendre sous peu pour l'y rejoindre.

Les deux enseignes de vaisseau qui ont si malheureusement trouvé la mort dans le naufrage du *La Bourdonnais* étaient MM. Guiffart et Ernult-Lanoë.

Le premier avait vingt-six ans à peine. Il était fils d'un médecin des plus estimés du port de Cherbourg. Le second n'avait que vingt-quatre ans. Sa famille est originaire du département de l'Eure.

Il est à remarquer que, dans ce triste événement, l'état-major du navire et le personnel mécanicien ont été grandement éprouvés.

ÉTRANGER

ALLEMAGNE

(Reichstag, séance du 8 mars.)

Malgré les discours de M. de Caprivi et du vice-amiral Hollmann, secrétaire d'Etat à l'office de la marine, le Reichstag a repoussé les crédits demandés pour la construction de six nouveaux cuirassés et d'un cuirassé destiné à remplacer le *Preussen*.

RUSSIE

La chancellerie allemande va soumettre au gouvernement russe les propositions suivantes pour une entente commerciale russo-allemande :

L'Allemagne offre à la Russie : 1° D'annuler le décret, signé par M. de Bismarck en 1887, interdisant à la Banque impériale allemande de faire sur les titres russes des opérations de prêts sur titres ; 2° de diminuer considérablement et en principe de 25 0/0 les droits d'entrée dont sont frappés les blés russes à la frontière allemande ; 3° d'abaisser de 20 0/0 les droits sur les bois russes ; 4° d'abaisser pour tous les autres articles de provenance russe les droits d'entrée au chiffre des droits imposés sur les marchandises autrichiennes.

En retour, l'Allemagne demande à la Russie : 1° d'abaisser de 33 0/0 les droits sur le fer et les charbons allemands ; 2° d'autoriser l'entrée en Russie, sans aucuns droits, des machines et instruments agricoles venant d'Allemagne.

BULGARIE

L'ambassadeur russe à Constantinople a reçu l'ordre de présenter à la Turquie une note basée sur les points suivants :

1° Une sommation de la Porte à adresser au gouvernement de Sofia pour ne donner aucune suite à la révision de la Constitution de Tirnovo et pour remettre en liberté les membres du clergé arrêtés par ordre de Stambouloff ;

2° Une sommation à adresser à la Porte, dans le cas de tergiversation au sujet de l'article premier, pour qu'elle paie immédiatement tous les arriérés de sa dette ;

3° L'exécution des stipulations du traité de Berlin, concernant l'Arménie, l'île de Candie et les provinces et îles chrétiennes de la Turquie ;

4° Une déclaration stipulant que si la Russie se trouvait dans la nécessité de dénoncer le traité de Berlin, la responsabilité en retomberait sur la Porte.

NOUVELLES MILITAIRES

A L'ECOLE DE SAINT-CYR

Les élèves de Saint-Cyr sont enfin fixés sur l'époque et la durée des congés de Pâques. Le Ministre de la guerre vient de décider que les saint-cyriens quitteraient l'Ecole le 29 mars au soir pour n'y revenir que le dimanche soir 9 avril. C'est donc une durée de 11 jours de vacances. Un jour supplémentaire est accordé à ceux qui se rendraient en Algérie ; ces élèves seront autorisés à partir dès le 28 au soir.

Le colonel Bertrand, commandant le 114^e régiment d'infanterie à Saint-Maixent, est mort lundi matin dans cette ville, succombant aux suites d'une maladie qui le minait depuis longtemps.

Le colonel Bertrand était né le 23 mai 1835 et était entré au service le 19 mai 1854 ; il était colonel depuis le 24 février 1891.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 9 mars 1893.

La faiblesse s'accroît aujourd'hui par le ralentissement des demandes dû en grande partie à la crainte d'une crise monétaire pouvant entraîner un resserrement de la monnaie d'or, et aussi à nos difficultés intérieures.

Le 3 0/0 recule à 97.80 ; le 4 1/2 est à 106 fr.

L'action de la Banque de France cote 3,890.

Le Crédit Foncier reste ferme à 985. Le tribunal a condamné aux dépens les sieurs Sarter et Guérin sur l'incident d'incompétence soulevé par eux et renvoyé à huitaine pour la continuation des débats.

La Société Générale résiste bien aux impressions pessimistes du marché, elle conserve le cours de 475. Le dividende de 12.50 diminué des 50 centimes d'impôt représente encore un taux de capitalisation d'environ 5 1/2 0/0.

Le Crédit Lyonnais a varié de 777 à 775 ; en

déduisant de ce chiffre la somme non appelée, son prix est de 528 fr. pour un revenu probable de 30 fr. soit presque 6 0/0.

Le Comptoir National d'Escompte est à 496. Le bilan arrêté au 31 janvier dernier, malgré l'état de stagnation des affaires, accuse une augmentation de 10 millions aux comptes-courants créditeurs.

L'obligation 3 0/0 2^e série des Chemins Andalous qui rapportent 15 fr. d'intérêt et qui est remboursable à 500 fr. est recherchée à 308.50.

Les Chemins Economiques valent 427 fr.

Ch. HEYMAN et C^o,
10, rue du Quatre-Septembre, Paris.

Chronique Locale

ET DE L'OUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 10 MARS

Observations de M. DAVY, opticien

Place de la Bilange, 25, Saumur.

Heures.	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		+ 46°
Ce matin, à 8 h.		+ 9°
Midi,	765 ^{m/m}	+ 43°
Hausse	3 ^{m/m}	
Baisse	» ^{m/m}	
Température minima de la nuit		+ 7°

Les agents des contributions directes viennent de recevoir des ordres précis pour activer les rentrées du premier semestre de l'année dans les caisses de l'Etat.

Les contribuables vont supporter un peu les difficultés inhérentes aux douzièmes provisoires.

Perception de Saumur

Il est rappelé aux contribuables qui se libèrent de leurs impôts par acomptes, que leur premier paiement doit être effectué avant le 30 mars en raison des versements à faire, aux diverses caisses publiques, pour le premier trimestre de 1893.

Borne-fontaine

Une borne-fontaine a été posée sur la place Dupetit-Thouars, à l'angle de la rue de la Petite-Douve.

Les habitants du quartier demandent qu'elle fonctionne.

La réunion de Verrie

Ainsi que nous l'avions annoncé, l'Ecole de cavalerie a fêté sur l'hippodrome de Verrie la mi-carême comme il convient à des cavaliers.

Nos officiers avaient organisé des courses et des rallye, les uns en tenue militaire, les autres en des travestissements divers. Ainsi nous avons vu des courses au trot où figuraient des amazones en robes roses, des maquignons, des paysans normands en sabots, etc.

Dans la course du prix Saint-Georges, M.

MARTHE

Par JEANNE SANDOL

Claudine est toute prête ; des coussins, arrangés autour d'elle, lui font un siège commode et la soutiennent, car la convalescente est faible encore. Marthe n'a pas quitté son costume de garde-malade ; sa mise est fort simple, quoique toujours soignée. Seule, sa coiffure serait un peu négligée, mais sa chevelure abondante, pour être strictement ordonnée, aurait réclamé trop de temps ; ce temps, elle le devait tout entier à sa mère. De lourdes mèches de ses cheveux ondulés s'échappent du peigne et retombent sur son cou, dont ils font valoir la blancheur. Ce demi-désordre donne au front de Marthe moins de sévérité et communique à sa personne un certain abandon. Est-ce l'angoisse qu'elle a endurée auprès du lit de sa chère malade ? est-ce la fatigue de ses longues veilles qui ont donné à Marthe une beauté nouvelle ? car elle est toujours belle, mais elle l'est autrement. Le regard altier aux prunelles d'acier a disparu ; les yeux, plus voilés, ont une

expression de douceur mélancolique. Une grâce alanguie a remplacé l'attitude fière et hautaine de la jeune révoltée.

Assise auprès d'une table, le dos tourné à la lumière, Marthe paraît livrée tout entière à un travail de couture. En voyant son calme et la régularité du mouvement de son aiguille, nul ne soupçonnerait le trouble intérieur de la pauvre enfant. Les moindres bruits du dehors la font tressaillir et accélèrent les battements de son cœur... elle se sent pâlir et rougir dans la même minute. Ah ! qu'elle était loin de s'attendre à retrouver ici celui qu'elle ne croyait plus revoir, celui dont l'immensité des mers allait la séparer !

— Par ici, monsieur l'ingénieur ? fait entendre la voix de François dans l'escalier.

— Monsieur le curé, passez donc le premier, je vous prie, dit une autre voix que Marthe a reconnue.

La porte s'ouvre et Claudine Pelzac est entourée. André de Mandal semble donner toute son attention à la convalescente, il la félicite, et répond avec bonté aux paroles émues de la brave femme.

Marthe s'est si bien effacée qu'elle peut se croire inaperçue : mais, subissant l'effet d'un

fluide magnétique bien connu, sans avoir levé les yeux, elle sent que les regards d'André sont fixés sur elle.

— Ah ! mademoiselle Marthe, s'écrie le bon curé, qui vient de découvrir la jeune fille ; approchez donc, et venez prendre la part qui vous est due dans la guérison de notre malade. Nous pouvons bien le dire ; après le bon Dieu et M. l'ingénieur, n'est-ce pas à vos soins que cette bonne mère doit le retour à la santé ?

Ainsi interpellée, Marthe est bien obligée de sortir de son isolement ; elle se rapproche alors de Claudine et, se tenant debout, près du siège où les coussins la soutiennent, Marthe, par un mouvement plein de tendresse et de gracieux abandon, incline sa tête sur l'épaule de l'excellente femme.

— Oui, monsieur le curé, vous avez raison, dit Claudine en entourant le cou de Marthe de l'un de ses bras. Celle-là est bien la meilleure des filles !

Puis, toute confuse, elle tend la main à André.

— Ah ! monsieur l'ingénieur, lui dit-elle, vous aussi, vous avez été d'une grande bonté pour moi. Croyez bien que Claudine Pelzac

vous mettra dans sa souvenance, avec ceux qu'elle chérit du mieux de son cœur, sans oublier le respect qu'elle vous doit, ajoute la brave femme, un peu intimidée. Sans vous, monsieur, le bon vieux médecin d'Avrieux, dont je ne voudrais dire aucun mal, me laissait prendre tout doucement le chemin du cimetière, le cher homme ! Toute chrétienne et résignée que l'on doit être, on est bien aise de rester encore avec tout son monde. N'est-ce pas, monsieur le curé, que ce souhait ne peut offenser le bon Dieu ?

— Non, non, ma bonne mère ; et si Dieu vous laisse ici-bas, c'est qu'il veut que vous y fassiez encore du bien.

— Hélas ! le bien que je suis capable de faire est d'une si chétive importance ! Je n'ai jamais été bonne qu'à une chose, voyez-vous, à bien aimer ceux que je devais rendre heureux ; pour cela, du moins, j'ai fait de mon mieux, j'espère.

— Oui, ma mère, dit Marthe, en glissant aux genoux de la digne femme. Vous avez aimé les vôtres, mais vous avez fait mieux encore, vous avez recueilli les délaissés, les abandonnés comme moi, ajoute la jeune fille dont les yeux, pleins de larmes, expriment une tendresse passionnée. (A suivre.)

Pichon-Vendeville a fait une chute sans gravité à la barre fixe; on craint une fracture à l'arcade sourcillière. Son cheval s'est tué sur le coup.

La réunion était absolument privée, et, en dehors des dames d'officiers, il y avait peu d'invitations. Nous avons vu cependant M. le comte de Maillé, le marquis de Broc, le général Delorme, M. Thiffoin, M. de Damas, M. Ackerman, M. de Laulanié.

Le temps était tellement beau que les dames avaient eu l'heureuse idée de se parer de toilettes légères et de couleurs chatoyantes, on se serait dit aux plus beaux jours des réunions d'été.

Un programme, splendidement illustré, donnait le détail de ce *Private Meeting* humoristiquement raconté. Rien n'y manquait, pas même La Broussaille.

N'oublions pas en terminant le tambour de ville et son boniment pour annoncer le couronnement des vainqueurs et une autre réunion de même genre dans un mois à l'occasion de la Saint-Georges.

Concert de l'Harmonie Saumuroise

Aux éloges que nous adressions l'autre jour à l'Harmonie Saumuroise, lors du dernier concert, faut-il que nous en ajoutions d'autres et que nous restions au-dessous de notre tâche, auprès de cette société musicale hors pair?

Bien qu'une légère indisposition de M. Gonbeault nous ait privé d'une des parties les plus attrayantes, cette soirée restera un de nos meilleurs souvenirs.

Nos compliments à M. C., qui montre autant d'entrain que de finesse dans la chansonnette comique, et arrivons au clou de la soirée, l'Amo de la Patrie, scène lyrique de M. Bonne-mère, mise en musique par M. Toulmouche, qui en dirigeait lui-même l'exécution.

Tout dans cette œuvre est à admirer et c'est dans un silence religieux que l'assistance émue l'a écoutée.

On ne sait lequel on doit le plus remarquer du souffle patriotique ou des phrases magistrales qu'il traverse et qu'il inspire au maestro. L'interprétation a été à la hauteur de cette composition où MM. Dimitri et Rondeau ont rivalisé de talent.

Le public enthousiasmé a fait une ovation chaleureuse à l'auteur et aux artistes.

Un mot aimable, pour finir, à M^{me} Lavigne, qui a chanté avec une expression rare les *Coccinelles*, de Massenet.

WERTHER

La fin de cette saison aura été fertile en nouveautés théâtrales et auditions de première marque. A peine sommes-nous revenus de l'enchantement que nous causait la soirée d'hier, que la direction du théâtre nous con-

firme, pour lundi, la représentation de *Werther*, que nous avons annoncée hier.

Cet opéra est de Massenet, l'auteur favori des Saumurois, et si l'on en juge par l'accueil qu'ils ont, à plusieurs reprises, fait à *Manon*, nous pouvons compter sur la présence de tous ceux qui prennent quelque goût à notre école moderne.

Serpentins et confetti

Les serpentins, qui ont fait leur apparition dans les rues de Paris pendant la matinée carnavalesque du Mardi-Gras, dit le *Figaro*, ont été pour la journée d'hier tellement recherchés, qu'une hausse, inconnue en ce moment dans la finance, s'est produite sur cette marchandise de fantaisie. Un industriel parisien, M. Lessertisseux, qui avait eu la première idée de cet amusement, nous a raconté à ce sujet un détail bien curieux :

Trois usines ne cessent depuis dix jours de livrer au commerce parisien ce nouveau produit. Elles ne pouvaient en fabriquer que 400 kilos par jour, soit 12 à 14,000 kilos : or, depuis deux jours, les serpentins manquent dans Paris et leur prix a haussé de cinquante à soixante-quinze pour cent.

Même hausse pour les confetti, ces petits morceaux de papier ronds que l'on projette sur les passants : quarante mille kilos en ont été vendus depuis cinq jours, et au lieu de 75 francs les 100 kilos, on les recherche en ce moment à 200 francs les 100 kilos.

On a calculé que si tous les confetti vendus ont été lancés sur les boulevards entre la rue Drouot et la Madeleine, il devait y avoir une couche de papier de 12 centimètres sur toute la chaussée de ces boulevards !

M. Lessertisseux nous a envoyé quelques spécimens de ces serpentins qui pourraient devenir un bon article d'exportation.

Mutilation d'arbres

Une soixantaine de jeunes peupliers, appartenant à la commune de Brain-sur-Allonnes, ont été brisés par des inconnus et ont dû être remplacés.

Suicide à Villebernier

Nous apprenons qu'un vieillard de quatre-vingts ans s'est suicidé au lieu dit Chedenier, commune de Villebernier.

Les détails nous manquent encore.

Votes de fait

Le sieur Baugé, cultivateur à Brain-sur-Allonnes, passait devant la demeure d'un sieur Loiseau, quand ce dernier l'interpella et lui reprocha d'avoir renversé, tout récemment, une brouettée de linge qui lui appartenait. Baugé répondit que ce n'était pas lui : alors le domestique de Loiseau, un nommé Benoist, ayant confirmé les dires de son patron, Baugé le confirma à son tour d'une claquette accompagnée d'un coup de poing.

Baugé prétend que ce jeune homme, qui est très insolent, l'a injurié et qu'il ne lui a donné que deux claques et pas de coup de poing.

On nous écrit de Vihiers :

« Depuis que « Offi-Cléide » a donné le branle, une multitude d'écrivains se sont mis à frapper d'estoc et de taille ; ce ne sont plus que coups de pointe et flanconades, de la part d'adversaires qui répondent aux noms distingués de Pied-d'Amour, Fend-l'Air, le Furet, etc.

« Parlons un peu sérieusement. Après avoir attaqué M. le curé de Vihiers, dont le principal tort à leurs yeux est d'avoir su mériter l'estime et la sympathie de la majeure partie de notre population, ils s'en prennent au maire qui, disent-ils, manque de prestige. Il est au moins surprenant qu'un journal républicain attaque une administration républicaine. Sans partager la manière de voir de M. Piau, il serait à désirer que tout le monde comprit la liberté comme lui.

« Pour nous, ce qui fait le prestige d'une administration, c'est l'intelligence et l'honnêteté, cette dernière qualité on ne peut la refuser à notre maire ; quant à son intelligence, elle est certainement au-dessus des écrivains de pacotille qui l'attaquent sous les ordres d'Offi-Cléide.

« Je me demande comment le directeur d'un journal qui doit être un homme lettré et de goût peut accepter dans ses colonnes un pareil tissu d'inepties.

« Ce que l'on veut, c'est la démission du maire ; mais qui donc trouverez-vous qui ait plus de prestige et par qui le remplacerez-vous dans le Conseil municipal ? Que celui-ci s'occupe donc plutôt de la gare de Vihiers et ne se laisse pas blouser comme lors de la construction de la Mairie.

« Veuillez agréer, etc.

« UN CAMPAGNARD. »

Les Angevins au Concours hippique de Nantes

Le Concours hippique bat son plein et l'animation est considérable.

Dans le concours de poulains et pouliches de trois ans, le jury s'est montré très embarrassé, vu l'excellence de la plupart des produits présentés.

Nous relevons, dans la liste des lauréats : *Madelon, Minerve*, à M. Boitelle, d'Angers ; *Prime-Rose, Minerve*, à M. Boureau, d'Angers.

État civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 7 mars. — Octave-Jean-Clovis Ragueneau, rue Nationale.

Le 9. — Madeleine-Marguerite Rouault, rue Saint-Nicolas.

Le Rob Lechaux Fortifie le Sang
Nos lectrices trouveront d'excellents renseignements dans une intéressante brochure (60^e édition) sur la régénération du sang, que M. Lechaux, pharmacien à Bordeaux, envoie gracieusement quand on la lui demande.

Dernières Nouvelles

LA SOIRÉE D'HIER A PARIS

La soirée a été fort bruyante ; beaucoup de licence, mais aucun accident signalé par la préfecture de police.

SINISTRE EN MER

La *Petite Gironde* annonce que le vapeur français *Goëland*, allant de Bordeaux à Nantes, avec un chargement de vin, s'est échoué, mercredi matin, sur les rochers de Saint-Marc, près de Saint-Nazaire, par suite d'une brume intense.

L'équipage a été sauvé.

On espère aussi sauver le chargement, malgré la position critique du navire.

Notre nouveau feuilleton

La semaine prochaine, nous commencerons la publication d'une œuvre d'un intérêt dramatique intense, **SOLANGE DE CRESNE**, par E. DE NOVIANT.

Théâtre de Saumur

Bureaux : 8 h. 1/2 — Rideau : 8 h. 1/2.

Directeur : Yves GUILLOU

LUNDI 13 Mars 1893

Première représentation de

WERTHER

Grand opéra

MUSIQUE DE MASSENET

ÉPICERIE NOUVELLE

E. CHAUVEAU

Rues d'Orléans et Beaurepaire, SAUMUR

Pois moyens,	1/2 litre	0,50	litre	0,95
— extra,	—	0,60	—	1,10
— très fins,	—	0,70	—	1,60
— extra fins,	—	0,95	—	1,75
Haricots verts,	—	0,50	—	0,90
— extra recommandé,	—	0,55	—	1,00
— extra fins,	—	0,90	—	1,60
Flageolets,	—	0,60	et	0,90
Asperges,	la boîte,	1,25	et	1,80
Harengs de Hollande, Sardines fumées, Morue d'Islande,	—	—	—	—
Conserves par 5 kil. hors ville, déduction des droits d'octroi.				

Le Gérant : G. JOUAUST

143 Feuilleton de l'Écho Saumurois

SUZANNE D'ESTOUVILLE

PAR

Le Marquis DE FOU DRAS

— Ah ! mon Dieu ! c'est quelque mauvaise affaire que nous allons découvrir ! Simon, fais-moi asseoir : je ne sais plus où je suis.

— C'est, au contraire, une heureuse nouvelle que j'ai à vous apprendre, mes enfants.

— Nous la savons, dirent à la fois la mère et les deux fils ; M. le chevalier est de retour en France.

— Alors au lieu d'une bonne nouvelle nous en avons deux. La mienne, c'est que mademoiselle Suzanne d'Estouville a racheté la tour, reprit le curé.

— Est-ce bien vrai, Dieu puissant ? s'écria Hubert.

— J'ai vu l'acte ; je l'ai tenu dans mes mains, il n'y a pas plus de trois heures.

— Monsieur le curé, vous avez eu bien raison de me faire asseoir, dit la vieille aveugle en laissant tomber sa tête sur l'épaule de Simon ; je ne peux plus me soutenir.

— Allons, allons, mère, du courage ; si

vous êtes comme ça, monsieur le curé ne voudras plus rien dire.

— Oh ! qu'il parle ! qu'il dise tout. Maintenant que ma pauvre vieille tête est appuyée, je ne risque plus rien. Je pourrai même apprendre un malheur.

— Écoutez donc, reprit le curé. Vous savez que j'ai un neveu qui a une petite place aux hypothèques de Bayeux ; eh bien, pendant que j'étais auprès de lui, ce matin, son chef a reçu un acte à transcrire, et cet acte, c'est celui qui transmet la propriété de la tour d'Estouville à mademoiselle Suzanne, fille du comte défunt, laquelle achète, au nom de son oncle, mais de ses deniers à elle. Voilà ce que j'ai vu, mes amis, et je suis venu en toute hâte vous l'apprendre.

— C'est bien heureux, murmura la vieille aveugle... Mais cela ne me dit pas que M. Victor est de retour. J'aimais mieux l'autre nouvelle.

— Celle-ci est une preuve de plus que l'autre est vraie, ma mère, dit Hubert d'un air tout à la fois joyeux et pensif. Mademoiselle d'Estouville n'aura racheté que parce qu'elle a la certitude du retour de son oncle.

— C'est peut-être pour se marier et amener

ici un étranger, continua la vieille triste-ment.

— Je ne le pense pas, reprit le curé en faisant des signes d'intelligence aux deux frères, qui l'écoutaient avec anxiété, parce qu'ils comprenaient qu'il n'avait pas encore tout dit. Et maintenant que je me remets un peu de l'émotion que cet événement m'a causée, je crois me rappeler qu'il y avait cette phrase dans l'acte : « Ladite demoiselle d'Estouville, demeurant à Paris, au domicile dudit chevalier, son oncle, rue du Cloître-Saint-Merry, n° 3. »

L'aveugle poussa un cri de joie, puis elle retomba dans les bras de Simon, mais cette fois complètement évanouie.

Le bon curé prévoyait ce dénouement, et c'est pour cela qu'il avait voulu arriver graduellement à la partie de sa nouvelle qui devait surtout émouvoir la vieille nourrice, dont il connaissait la tendresse exaltée pour ses anciens maîtres.

Quelques instants s'écoulèrent avant qu'elle pût reprendre l'usage entier de ses facultés. Elle revint d'abord à la vie par un sourire, puis à la connaissance par une prière. Ensuite elle demanda à ses enfants de la remettre de-

but, ce qu'ils s'empressèrent de faire quand ils virent qu'elle cherchait à se relever seule.

— Vous vous trompez, ma mère, lui dit Hubert qui s'aperçut le premier qu'elle marchait dans une direction opposée à la tour, c'est pas le chemin du château.

— Je le sais, mon fils, mais c'est celui de l'église : suivez-moi.

— Je vais vous précéder, ajouta vivement le curé, qui se mit aussitôt en marche d'un pas rapide, quoiqu'il eût presque l'âge de la vieille aveugle.

Celle-ci ne sortait jamais des étroites limites de l'enclos de la tour que le dimanche pour aller à la messe ; aussi son apparition dans les sentiers du village causa-t-elle une vive émotion. Les paysans qui travaillaient dans les champs abandonnèrent leurs travaux et se mirent à la suite du petit cortège, qui se grossit bientôt de quelques pêcheurs déjà de retour de leur excursion du matin. Peu à peu la foule augmenta, et quand la famille Lelierre arriva sur la place de l'église, la population tout entière se pressait autour d'elle.

— Puisqu'ils vont à la paroisse, disaient les jeunes gens, nous devons y aller aussi.

(A suivre.)

EPICERIE CENTRALE

P. ANDRIEUX

28 rue St-Jean

FELIX POTIN

PRODUITS ALIMENTAIRES

NÉGOCIANT
ENTREPOSITAIRE

La plus importante EPICERIE de la Région — ne vendant que de ARTICLES DE PREMIER CHOIX et à des PRIX TRES MODÉRÉS.

Cafés supérieurs, Conserves alimentaires, Parfumerie, Brosserie, Droguerie, etc. — VINS en Cercle et en Bouteilles. — Excellent Vin d'office à 0,40, 0,50, 0,60, 0,70 le Litre. (Livraison à domicile)

Etudes de M^{rs} BLANCHET et HASSELMANN, notaires à Angers.

A VENDRE

A L'AMIABLE

Ensemble ou séparément, au gré des acquéreurs.

1° La Métairie de Blavreuil, communes du Voide et de Montilliers, canton de Vihiers, arrondissement de Saumur, de... 84^h 60⁷³

Revenu net d'impôts : 5,200 fr.

2° La Métairie de la Verdrie, commune de la Fougereuse, canton d'Argenton-Château, arrondissement de Bressuire (Deux-Sèvres), de... 43^h 17⁴¹

Revenu annuel, net d'impôts : 2,100 francs.

3° La Métairie du Quarteron, commune de Saint-Maurice-la-Fougereuse, de... 43 59 10

Revenu annuel, net d'impôts : 4,800 francs.

4° Bois réserve, étangs, communes de Saint-Maurice-la-Fougereuse et de Somloire (Maine-et-Loire), de... 73 73 08

Revenu moyen : 4,800 francs.

Ces trois derniers immeubles d'une contenance ensemble de... 160 49 29

S'adresser, pour tous renseignements et traiter, auxdits notaires.

Etudes de M^r FÉLIX COQUEBERT DE NEUVILLE, docteur en droit, avoué à Saumur, rue du Temple, n° 11.

Et de M^r LELIEVRE, notaire à Saumur, 17, rue Beaurepaire.

Le Lundi 13 mars 1893, à une heure de l'après-midi, il sera procédé, en l'étude et par le ministère de M^r LELIEVRE, notaire commis à la vente aux enchères publiques d'UNE MAISON, sise à Saumur, rue Haute-Saint-Pierre, n°s 23 et 25, indivise entre les consorts Gripon.

Mise à prix : quinze cents francs.
Revenu net d'impôts : quatre cent quatre-vingts francs.
Pour insertion sommaire,
F. COQUEBERT DE NEUVILLE.

PIANO à queue d'Erard en très bon état. Grand format, très belle occasion. S'adresser à MM. PERNY frères, facteurs de pianos à Tours.

Location — Accords — Réparations

VIGNES AMÉRICAINES
OTHELLO : 5 fr. le cent, 40 fr. le mille, forte réduction à partir de 5 mille. Ecrire à M. EYNARD, à Langeais (Indre-et-Loire).

Etudes de M^{rs} BLANCHET et HASSELMANN, notaires à Angers.

A VENDRE

DIVERS IMMEUBLES

Situés commune du Petit-Bourg-des-Herbiers, canton des Herbiers (Vendée).

Quatre belles Fermes

D'une contenance totale de 132 hectares 38 ares 50 centiares.

Revenu net d'impôts : 6,000 francs.

S'adresser, pour tous renseignements et traiter, auxdits notaires.

MANUFACTURE DE PIANOS & HARMONIUMS

Lépicier et Grolleau

Rue de Montreuil, 119, Paris
26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS
12 Médailles d'or et autres

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

M. MONNIER, seul accordeur de l'Association artistique d'Angers, intéressé de la Maison Lépicier et Grolleau, sera lundi prochain à Saumur.

INSTITUTION L'ESPÉRANCE

Pensionnat de Jeunes Filles

Dirigé par M^{mes} AGOSTINI

Rue du Petit-Mail, n° 5.

M^r LECOY, avoué à Saumur, demande un PETIT CLERC sachant bien écrire.

UN HOMME recommandable demande place de garçon de magasin, valet de chambre ou autre.

Corsets sur Mesure

M^{me} V^e CHATELAIS

Saumur, 18, Grande-Rue

CORSETS DE LUXE ET D'USAGE
Corsets Orthopédiques.

Ancienne et importante

MAISON DE BORDEAUX

voulant étendre ses affaires en VINS et COGNAC, dans les contrées où elle n'est pas déjà représentée, désire entrer en rapports avec des personnes actives, respectables et bien relationnées. Cette maison exceptionnellement placée dans le Bordelais, notamment à SAINT-EMILION où elle possède 6 domaines dont 5 classés 1^{er} crus (5 Médailles or Exposition Universelle Paris 1889), offre aux personnes auxquelles elle confiera ses intérêts toutes les chances de réussite pour se créer rapidement une situation honorable et avantageuse. — Ecrire à M. FERDINAND BOUFFARD, 5, rue de la Gare, BORDEAUX.

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}

Rue Jacob, 56, à Paris

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND
12 PAGES IN-4°

LE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE, AVEC PAGINATION SPÉCIALE, CONSACRÉ A DES ROMANS ILLUSTRÉS.

La Mode illustrée, journal par excellence des travaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, UN SUPPLÉMENT consacré à des romans illustrés, intéressant tous les membres de la famille ; ses 52 numéros de l'année contiennent plus de 2,000 dessins de modes, tapisserie, crochet, broderie, plus 24 feuilles de patrons en grandeur naturelle de tous les objets de toilette, linge, robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

On peut s'abonner à l'essai, pour trois mois.
Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie.

On s'abonne par mandat-poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre de 25 centimes pour chaque trois mois et en les adressant par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

Première édition : trois mois, 3 fr. 50 ; six mois, 7 fr. ; douze mois, 14 fr. — Quatrième édition, avec une gravure coloriée chaque numéro : trois mois, 7 fr. ; six mois, 13 fr. 50 ; douze mois, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies du département

ENGRAIS CHIMIQUES
D'après les formules de M^r GEORGES VILLE
pour l'Agriculture et la Viticulture
DOSAGES GARANTIS
Envoi franco du tarif sur demande. Usine à la PLAINE SAINT-DENIS (Seine)
E. JENIN, Directeur, 25, rue Saint-Vincent-de-Paul, Paris.

BOIS DU NORD ET DU PAYS

ANCIENNE MAISON LEMAIRE-BERSOULLE

Sapin, Chêne

Pitchpin

Planchers et Parquet

Noyer, Bois blanc

Hêtre, Frêne et Ormeau

Liteaux, Lattes et Treillages

R. BASTARD-BRÉHIN

SUCCESSION

15, quai Saint-Nicolas — SAUMUR

GR^{de} EPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans

IMBERT FILS

Conserves alimentaires

Pois moyens, litr. 1 » 1/2 l. » 60
Pois Amieux, — 1 10 — » 65
— tr. fins, — 1 65 — » 70
Haricots verts, — 1 90 — » 60
— Amieux — 1 » — » 65
— tr. fins, — 1 50 — » 90
Asperges sult^{es}, boîte, 1 40 et 1 85
— d'Argenteuil, — 2 60 et 2 45

Conserves de Poissons

Sardines, Thon, Homard, Langouste
Saumon, Filets de hareng à l'huile,
Harengs marinés, Maquereaux, etc.
Par sortie de 5 kil. net, remise des droits d'octroi.
Toute conserve manquée est échangée à présentation.

GROS ARTICHAUX, 45 Centimes.

PIANOS, MUSIQUE, INSTRUMENTS

Maison G. FISCHER, fondée en 1846,

SAUMUR — Place de la Bilange — SAUMUR

Pillet - Bersoullé

Successeur, Elève de Pleyel, Wolff et C^{ie}

ACCORDS, RÉPARATIONS, ÉCHANGES ET LOCATIONS DE PIANOS

Pianos, Harmoniums, Violons, Violoncelles neufs et d'occasion

INSTRUMENTS EN CUivre ET EN BOIS ET ACCESSOIRES DE MUSIQUE
de toutes sortes

Pianista pour soirées

750 Partitions et grand choix de Morceaux à l'abonnement.

Imprimerie P. GODET

SAUMUR

CARTES D'INVITATION POUR SOIRÉE
M E N U S

FACTURES TOUS FORMATS

Lettres de Deuil en une heure

Demander les derniers prix.

Saumur, imprimerie PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 9 MARS

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
2 0/0	97 75	Banque de France	3890	Oblig. f. 1877 3 0/0 r. à 400	381 50	Compagnie parisienne du Gaz	528
2 0/0 amortissable	97 60	Banque d'Escompte	152	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	471	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	377
4 1/2 1883	105 90	Comptoir national d'Escompte	497 50	— f. 1879 3 0/0 r. à 500	473	Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb. à 1,000	28
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Foncier	985	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	471	— 6 0/0 2 ^e série	28
Oblig. 1855-60 3 0/0	561 50	Crédit Industriel et Commercial	560	— f. 1883 3 0/0 r. à 500	472	— obligations à lots	100 75
— 1865 4 0/0	539	Crédit Lyonnais	776	— f. 1885 3 0/0 r. à 500	470 50	Suez 5 0/0 remboursable à 500	614
— 1869 3 0/0	430	Crédit Mobilier	141	CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)		FONDS ÉTRANGERS	
— 1871 3 0/0	417 50	Dépôts et Comptes courants	—	Est 3 0/0 anc. r. à 500	458 50	Emprunt russe 1862 5 0/0	—
— 1875 4 0/0	543 50	Société Générale	475	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	461 50	— 1889 4 0/0	99
— 1876 4 0/0	545	Est	960	Midi 3 0/0 anc. r. à 500	462	Consolidés 4 0/0 1 ^{re} et 2 ^e série	99
— 1886 3 0/0	420	Paris-Lyon-Méditerranée	1532 50	Nord 3 0/0 r. à 500	466 75	— 3 ^e	—
		Midi	1317	Orléans 3 0/0 r. à 500	463 50	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)	
				Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	462	Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500	453
				VALEURS ÉTRANGÈRES			
				Autrichien 4 0/0 or	99 25		
				Dette d'Égypte 6 0/0	100 90		
				Extérieure 4 0/0	64 20		
				Hongrie 4 0/0 or	96 50		
				Italie 5 0/0	92 60		
				Portugais 3 1/2 1888	21 45		

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,

Mairie de Saumur

1893

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.